Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_235-DE

République Française

Département de la Charente-Maritime

Vals de Saintonge Communauté

Conseil Communautaire du 2 novembre 2026

Objet : Actualisation plan de financement - Rénovation des ALSH de Vals de Saintonge Communauté

Numéro de délibération : CC2026_235

L'an deux mille vingt six, le deux novembre, le Conseil Communautaire de Vals de Saintonge Communauté, dûment convoqué le 26 octobre 2026, s'est réuni en séance plénière à Salle de l'Alliance à Essouvert sous la présidence de Mme Françoise MESNARD, Présidente de Vals de Saintonge Communauté.

Délégués présents :
Eric POISBELAUD, Cédric TRANQUARD, Frédéric BAUDOUIN, Yvette Sylvie FERRER, Bruno SOGUES, Stéphane CHEDOUTEAUD, Jeannine PASCHER, Alain CHUTEAU, Jean-Claude CAILLAULT, Gilles VENNER, Gwendoline CAQUINEAU, François PASQUET, Laurent RIGLET, Annie POINOT-RIVIERE, Cyrille BONNET, Eric MEHDAOUI, Rose-Marie NICOLAS, Christine VERNON, Pierre GABRIELLI, Béatrice GEAY, Bernard GOURSAUD, Germain HENNION, Guillaume BORDRON, Stéphanie GRIMAUD, Jean-Claude ALLEIN, Géraldine DUPAS, Cyril ROY, Eric PENAUD, Jean ROULLIN, Manon CANTI, Jacques TROUVAT, Henri AUGER, Dominique BERNAZEAU, Christelle BERNARD, Jocelyne RE, Baptiste SUREAU, Mathieu RENDU, Marie-France GORON, Thierry GOUJEAUD, Olivier FOUCHE, Serge BERNET, Jacky RAUD, Thierry ADONIS, Michel PELLETIER, Nadine BRUN, Frédéric BRUNETEAU, Gilles VIGNET, Joël WICIAK, Kévin NICOLAS, Yohann GERAL, Didier REIGNER, Fabien DUBUS, Sylvain MARCHAL, Rachel DRON, Jean-Michel MANCEAU, Annie HILLAIRET, Sylvie SABOUREAU, Pierre DENECHERE, Patrick BOUILLON, Dominique BOUIN, Valérie FLOCH-RUJU, Sylvette GEOFFROY, Dominique SEYFRIED, Jérémy VAQUETA, Gaëlle GUIBERTEAU, Françoise MESNARD, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jean MOUTARDE, Jocelyne PELETTE, Marylène JAUNEAU, Denis PETONNET, Laurent FLAMENT, Mathilde MAINGUENAUD, Jacques CASTAGNET, Frédéric EMARD, Erwan CHARLES, Annie PEROCHON, Sylvie PERRIER, Sylvie POUILLET, Jean-Michel PIOLOT, François PINEAU, Michel LALAIZON, Sylviane DORNAT, Sylvain ALBRECHT, Herve DE LARQUIER, Jacques CHASSERIAUD, Antony MATTIUZZO, Laurent BOUILLE, Gilles BELON, Didier DAUNIZEAU, Julien GOURRAUD, Sylvie BARRAUD KEROULLE, Suzette MOREAU, Julien BLASAC, Brigitte DAVID, Marie-José TRICHET, Patrice FOUCHER, Bastien CHAPACOU, Florence BARBE, Marina GALLOIS

Absents excusés ayant donné procuration :
Pascal SAGY donne pouvoir à Pierre DENECHERE
Roseline GICQUEL donne pouvoir à Marie-José TRICHET
Corinne ETOURNEAU donne pouvoir à Françoise MESNARD
Philippe BARRIERE donne pouvoir à Cyril CHAPPET
Cathy RULLAUD-MICHEL donne pouvoir à Myriam DEBARGE
Michel LAPORTERIE donne pouvoir à Laurent FLAMENT
Fabrice RENAUD donne pouvoir à Jean-Michel MANCEAU

Absents :
Francine CHENU, Jean-Luc JOUVE, Alain BILLAUD, Jean-Luc PATCINA, Loëtitia PELLIER, Jean-Jacques MENAGER, Jérôme CAILLAUD, Philippe HARMEGNIES, Vincent GINDRAU, Alain

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_235-DE

INGRAND, Thierry BROSSARD, François ROUSSELOT, Sophie BEL, FREAU, Clement PIOCHAUD, Ludmina DEPREZ, Remi MARBOEUF, Patrick XICLUNA, Gérard BIELKA, Frédéric MICHEAU, Bruno MAPAL, Thierry GIRAUD, Bruno POMMIER, Frederic RASSE, Pascal MARTINEAU, Jean-Claude GODINEAU, Francette GUICHARD, Danielle PERTUS, Christelle MARCHET, Philippe MERCIER, Pierre TEXIER, Jean-Claude MARTEAU

Secrétaire de séance :
Stéphane CHEDOUTEAUD

Assistaient à la séance : ROSIER Renaud
GUIBERTEAU Cécilia
GENEAU David
GROLEAU Karine
HOUET Patricia
REGNAULT Pierrick
GROS Véronique

Nombres de membres :
En exercice : 139
Quorum : 70
Présents : 101
Votants : 108
Pouvoirs : 7

Publication (affichage) ou notification du :

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_235-DE

Vu la délibération n° CC2024_124 du conseil communautaire en date du 18 décembre 2024 relative au renouvellement de la Convention territoriale globale (2025-2028),

Vu la délibération n°CC2025_104 du conseil communautaire en date du 7 juillet 2025 validant le plan d'actions de la Convention territoriale globale (2025-2028),

Vu la délibération n°CC2026_215 du conseil communautaire en date du 21 septembre 2026 autorisant la présidente à solliciter les subventions afférentes au projet,

Considérant que l'annexe de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Saint-Hilaire-de-Villefranche, à gestion communautaire, nécessite des travaux de remplacement d'une porte et de cinq fenêtres afin de maintenir le bâtiment en bon état de fonctionnement et d'améliorer ses performances,

Considérant que l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Beaufief, situé à Mazeray, à gestion communautaire, nécessite des travaux de remplacement de trois portes afin de maintenir le bâtiment en bon état de fonctionnement et d'améliorer ses performances,

Considérant que l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) d'Aulnay de Saintonge, à gestion communautaire, nécessite des travaux de remplacement d'un portillon avec installation d'un visiophone, le remplacement d'une clôture et le changement d'une porte afin de répondre à un enjeu particulier de sécurisation de l'accueil et de protection des enfants fréquentant cet équipement,

Considérant que les travaux projetés ont fait l'objet des démarches nécessaires en matière d'urbanisme, les déclarations préalables ayant donné lieu à la délivrance d'arrêtés de non-opposition pour l'annexe de l'ALSH de Saint-Hilaire-de-Villefranche (arrêté n° DP 17344 26 00018), l'ALSH de Beaufief (arrêté n° DP 17226 26 00022) et l'ALSH d'Aulnay de Saintonge (arrêté n°DP 17024 26 00042),

Ces travaux participent à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants et des équipes, tout en contribuant à la maîtrise des consommations énergétiques du bâtiment, et qu'il convient, à ce titre, de solliciter les financements susceptibles d'accompagner leur réalisation.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération doit être actualisé afin d'intégrer les dépenses relatives aux travaux projetés à l'ALSH d'Aulnay de Saintonge.

Le coût prévisionnel de l'ensemble de l'opération est estimé à 57 377,50 € HT, dont 34 454,84 € HT au titre des travaux de rénovation de l'ALSH d'Aulnay de Saintonge.

Cette opération est susceptible de bénéficier d'une subvention, notamment de la part du département de la Charente-Maritime dans le cadre du Plan Vals de Saintonge ainsi que d'une subvention du fonds local territorialisé de la Caisse d'allocation familiales de la Charente-Maritime dans le cadre du plan d'actions de la Convention territoriale globale des Vals de Saintonge 2025-2028,

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_235-DE

Le plan de financement prévisionnel HT du projet est le suivant :

Dépenses		**Recettes**		
Nature des dépenses	Montant	Financeur	Montant	Taux
Changement d'une porte + changement des fenêtres de l'ALSH de Saint Hillaire de Villefranche	8 581,00 €	Département – Plan Spécial VDS	17 217,00 €	30 %
Changement des portes de l'ALSH de Beaufief	14 355,00 €	CAF – Fonds local territorialisé	13 753,00 €*	24 %
Changement d'une porte + remplacement d'une clôture + installation d'un portillon avec visiophone de l'ALSH d'Aulnay de Saintonge	34 454,00 €	Autofinancement	26 420,00 €	46 %
Total HT	**57 390,00 €**	**Total HT**	**57 390,00 €**	**100 %**

** L'intervention de la CAF, dans le cadre du fonds local territorialisé, est basé sur les dépenses liées aux travaux qui portent uniquement sur les ALSH de Saint-Hillaire-de-Villefranche et de Beaufief.*

Les crédits sont inscrits au budget 2026.

En conséquence, il est proposé au conseil communautaire, :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel actualisé correspondant,
- d'autoriser madame la présidente à effectuer les demandes de subvention auprès du département de la Charente-Maritime,
- d'autoriser madame la présidente à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

Adopté à la majorité.

- Pour : 99
- Contre : 3
- Abstention : 6

Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le 10/11/2026
ID : 017-200041689-20261102-CC2026_235-DE

Ainsi fait et délibéré, les jours et an susdits,

Au registre sont les signatures,

Pour copie certifiée conforme.

Fait à Saint-Jean-d'Angély,



La Présidente Mme Mesnard Françoise de Vals de Saintonge Communauté
9 nov. 2026



1er Vice-President Mr Chedouteaud Stéphane - Grands projets et équipements communautaires
9 nov. 2026